

F.S.U. 88

Bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire des Vosges

EDITO

Il y a de l'eau dans le gaz !

La campagne présidentielle est lancée. Le travail de séduction des différentes niches électorales commence. Il faut se saisir de cette opportunité pour faire entendre nos aspirations, nos revendications, nos idées pour la Fonction Publique ! Rencontrer les politiques, se mobiliser et rentrer dans l'action pour nos salaires, nos emplois et nos conditions de travail et d'études !

Pour cette rentrée, tout n'est pas revenu à la normale, même si J.M Blanquer s'en convainc. Les classes sont toujours surchargées. Le protocole sanitaire fluctuant, parfois inadapté et inapplicable reste notre quotidien. Nos administrations le savent

d'ailleurs puisque qu'on reste dans une logique du « si possible ». Des classes sont sans enseignants. Les moyens de remplacements sont déjà, en cette fin septembre, épuisés dans certaines circonscriptions pour le 1er degré dans les Vosges. Cette information est donnée aux collègues. Est-ce à eux de pallier les manques de l'administration ?

Dans les Vosges, la FSU a été à l'initiative d'une mobilisation le **23 septembre** dans l'Education nationale pour laquelle les militants ont répondu présents Le déclassement qui touche toute la Fonction publique, touche davantage encore les privés d'emplois et les retraités. C'est pourquoi, le **1er octobre** une large mobilisation des retraités est organisée. Enfin, le **5 octobre**, il faut que nous soyons toutes et tous mobilisé(e)s et dans la rue dans une mobilisation intersyndicale pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail. Le succès de cette mobilisation est essentiel face aux attaques du Gouvernement sur l'assurance chômage et les velléités de reprise d'une néfaste réforme des retraites.

La FSU 88 accueille une nouvelle secrétaire départementale du SNICS-FSU en la personne de Mylène Jacquinot qui prend la suite de Christine Didillon. Nous l'assurons de notre soutien dans sa nouvelle fonction et lui souhaitons la bienvenue.

Notez aussi dans vos agendas une autre date à retenir : le **congrès départemental de la FSU le 17 décembre**, à la salle des ISAI à Chantraine. Les invitations paraîtront dans le prochain bulletin spécial de la FSU 88.

Gabrielle HEBERT
Nicolas THOMAS

Co-secrétaires départementaux de la FSU 88

Expéditeur :

FSU
6 Maison des Associations
Rue du Général Haxo
88000 EPINAL

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

Déposé le 30.09.2021

SOMMAIRE

Page 1

Editorial

Page 2

Quelle laïcité à l'Ecole ?

Il y a un an, l'obscurantisme sévissait...

Page 3

Les mobilisations de la FSU

Page 4

Des Titulaires Zappés et Relégués (TZR)

Réunion trimestrielle à la Préfecture



F.S.U.

<http://sd88.fsu.fr>

Quelle laïcité à l'école ?

Fin août, le ministère de l'Éducation Nationale a diffusé une campagne pour le moins confuse sur la laïcité. Mis à toutes les sauces, à l'instar de la République d'ailleurs, ce principe n'a pourtant pas grand-chose à voir avec les messages véhiculés par ces semblants de publicités Benetton. À l'ère de la communication toute-puissante, produire une telle campagne quelques mois après avoir acté la suppression de l'Observatoire de la laïcité ne peut que susciter des regrets. Voire des inquiétudes.

En utilisant sciemment des prénoms et des figurants d'origines diverses, cette campagne amalgame la laïcité avec la mixité culturelle, l'égalité ou ce que l'on pourrait qualifier globalement de « vivre-ensemble ». Les slogans eux-mêmes sont au bas mot maladroits. Ainsi, il est difficile de voir le lien entre la laïcité et la permission donnée « à Milan et Aliyah de rire des mêmes histoires ». De même, « tout faire pour que Imrane, Axelle et Ismail pensent par eux-mêmes », ce n'est pas la laïcité, c'est simplement le rôle de l'école républicaine. Quant à « permettre à Sacha et Neissa d'être dans le même bain », c'est... la piscine. À moins que le ministre n'ait eu vent de bassins séparatistes dans lesquels de dangereux enseignants « islamo-gauchistes » emmènent baigner leurs élèves...

Que dire enfin des slogans « permettre à Erynn et Edene d'être égales en tout » ou « donner le même enseignement à Roman, Elyjah et Alex », par l'administration d'un ministre favorisant l'école privée (l'obligation de scolarité dès l'âge de 3 ans obligeant les communes à financer ces écoles), le tri social (les codes à maîtriser pour Parcoursup n'étant pas partagés par tous, par exemple) et les différences entre établissements (les spécialités de la réforme du lycée, l'évocation de la possibilité de recruter les enseignants par les directeurs d'école...)?

Régulièrement rendus responsables des dysfonctionnements dans la transmission des valeurs et des principes républicains, l'École et ses personnels doivent ainsi en sus s'opposer à la vision étriquée de la laïcité véhiculée par sa propre administration. La FSU réitère son attachement à la neutralité du service public et à la transmission de valeurs communes aux futurs citoyen(ne)s, parmi lesquelles la laïcité. Elle réaffirme sa confiance envers le corps enseignant afin de donner à l'école sa finalité d'émancipation par les savoirs et la raison. La laïcité ne peut se résumer à cette vision caricaturale : de quoi craindre les formations sur le sujet annoncées par le ministre...

Vincent Schaefer

Il y a un an, l'obscurantisme sévissait...

C'était un 16 octobre 2020, aux abords d'un établissement scolaire de la région parisienne, un enseignant, qui depuis quelques semaines se savait menacé, rentrait chez lui en prenant un chemin détourné. Cependant, son assassin, un jeune islamiste fanatisé, l'avait attendu et commettait l'impensable ! Pour les enseignants, ce vendredi soir veille des vacances d'automne, c'est le choc ! Pour la société toute entière, un symbole de la culture, de la formation et la République toute entière était frappé. Samuel PATY, un enseignant engagé au service de la connaissance, de la liberté d'expression, de la culture et de la formation de l'esprit critique tombait. Quelques semaines auparavant, il avait dans le cadre d'un cours d'EMC (enseignement moral et civique) réalisé un cours sur la liberté d'expression proposant à ses élèves de 4^e d'étudier la liberté d'expression et ses limites à travers les caricatures de Mahomet qui avaient provoqué un déchaînement de haine des islamistes au Danemark d'abord, à Charlie Hebdo ensuite. Chercher à émanciper les élèves de carcans idéologiques, à les faire penser par eux-mêmes, à douter, à critiquer, voilà la mission confiée à chaque enseignant par notre société. Pourtant, à partir d'une indignation jouée par une élève exclue à ce moment-là du collège, la rumeur, la diffusion insidieuse d'une fausse information a conduit à cet acte ignoble. A la vive émotion de nos collègues a répondu un hommage bien terne de notre institution. Aujourd'hui, un an après, la vigilance est de mise : le ver est toujours dans le fruit (l'Afghanistan en est une bien triste preuve) et certains hommes politiques agitent des épouvantails s'en prenant aux musulmans, aux étrangers et poussent au rejet de nos différences pourtant constitutives de notre nation. A nous de ne pas nous laisser embarquer par ces idées faciles, lâches et discriminantes. Affirmons au contraire nos valeurs : le principe fondateur de la République française (Liberté, Égalité, Fraternité), la laïcité, le refus de toute discrimination, la volonté de faire société avec toutes et tous dans une République apaisée.

En septembre, le mémoire de maîtrise d'Histoire contemporaine de Samuel Paty a été publié par les Presses Universitaires de Lyon sous le titre « *Le Noir. Société et symbolique 1815-1995* » afin qu'il entre dans toutes les bibliothèques pour faire « retentir la voix de la connaissance et de l'esprit critique pour lesquels il a perdu la vie ». L'obscurantisme ne gagnera pas !

Nicolas THOMAS

EPINAL
44 rue de la Clé d'Or
8000
EPINAL

Crédit  Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

SAINT DIE
42 rue Pierre Evrat
88100
SAINT DIE

Tél : 0820 822 044

N° indigo : 0,12TTC/min

Les mobilisations

Pour la FSU les services publics sont le bien de toutes et tous, la seule richesse de celles et ceux qui n'ont rien.

La réduction des inégalités sociales est indissociable de l'extension des services publics.

La pandémie a montré l'utilité des services publics, mais aussi leur dégradation actuelle faute de moyens et de personnels, préjudiciable à la société tout entière quand ils ne peuvent plus accomplir leurs missions.

L'urgence climatique de plus en plus palpable impose une transition écologique rapide de la société. Il n'est pas possible pour engager cette transition de s'en remettre aveuglément au marché et aux entreprises privées, tournées vers la satisfaction immédiate d'intérêts privés.

C'est pourquoi, le 23 septembre, le 1er octobre et le 5 octobre, la FSU est dans la rue !

Tous mobilisé.e.s dans l'Education Nationale le **23 septembre**

La FSU était à l'initiative d'un rassemblement devant la DSDEN à Epinal, auquel les militant.e.s ont répondu présent.e.s.

Cette mobilisation a été bien couverte par la presse locale.



1 er octobre :
Bien vivre sa retraite, une exigence !

Le 1er octobre, les retraités sont descendus dans la rue.

Pour une augmentation des retraites, des pensions de base et complémentaires.

Pour **cesser d'attaquer la sécurité sociale**. De plus en plus de retraités ne peuvent plus se soigner, faute de moyens financiers suffisants. Ça suffit !

Pour des services publics de proximité, avec du personnel en nombre et formé !

Ma retraite je l'ai gagnée, mon droit à bien vieillir je le revendique, mes revendications je les défends !

Le 5 octobre, mobilisé-es pour nos salaires, nos emplois et nos conditions de travail et d'études !

La FSU et ses syndicats portent de nombreuses revendications, dont :

- **l'augmentation de la valeur du point d'indice,**
- **le rattrapage des pertes subies,**
- **des mesures générales pour toutes et tous les agent-es permettant une augmentation significative du pouvoir d'achat,**
- **la titularisation des contractuels**
- **l'abrogation de la journée de carence.**

Elles appellent les femmes et les hommes de toutes les professions, les jeunes, les retraité.es à **se mobiliser, le 5 octobre**, par la grève et les manifestations, **pour obtenir de meilleurs salaires, pour leurs emplois et leurs droits et une meilleure protection sociale**. D'ores et déjà, elles décident de se revoir à l'issue de cette mobilisation.

Quel enseignant n'a jamais rêvé de pouvoir s'imprégner des pratiques pédagogiques de ses collègues en pratiquant une intensive co-intervention, de pouvoir remédier aux classes surchargées en s'investissant dans des dédoublements, de pouvoir individualiser les aides aux élèves dans des cours de soutien ? Si le langage entrepreneurial qui tend – malheureusement – à imprégner l'Éducation Nationale peut rendre ces idées charmantes sur le papier, la réalité peut s'avérer beaucoup plus difficile à appréhender pour les titulaires sur zone de remplacement sans affectation, une nouvelle fois en nombre dans le département d'après les remontées des établissements (le rectorat ne communiquant même plus les effectifs des TZR...). Lesquelles remontées font également écho d'un certain nombre de blocs de moyens qui ne sont toujours pas attribués courant du mois de septembre.

Attaché à la continuité du service public d'éducation, le SNES-FSU réitère sa demande de recruter des personnels formés et diplômés afin d'assurer les missions de remplacement. Il nous semble toutefois déplorable que depuis quelques années, certains collègues, souvent en tout début de carrière et motivés, restent sur le carreau des mois durant, voire l'année complète. Nous dénonçons également la mise en concurrence avec les collègues contractuels, susceptible d'alimenter le ressentiment envers les personnels les plus précaires.

Comment le rectorat place-t-il ses pions, contraints d'attendre leur tour, titulaires d'un poste qui les contraint à faire cavaliers seuls ? Combien se sentent en situation d'échec professionnel ?

Pour rappel, le SNES-FSU Lorraine se tient à vos côtés pour répondre à vos demandes et défendre vos droits : n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse tZR@nancy.snes.edu !

Vincent Schaefer
SNES-FSU 88

Réunion trimestrielle « Point sanitaire et Emploi » avec le Préfet : la FSU défend les services publics

Chaque trimestre le Préfet des Vosges organise une rencontre avec les OS autour des questions sanitaires et d'emploi dans le département. Le Préfet a insisté sur l'intérêt qu'il porte à ce temps d'échanges car les OS sont le reflet de « courants d'opinion divers » transformant en informations pour le gouvernement les points saillants de ces rencontres. La FSU y était conviée avec la CGT, FO, Solidaires, la CFE-CGC, l'UNSA, la CFDT et la CFTEC.

Le Préfet était assisté du Sous-Préfet de Neufchâteau, de la directrice de l'ARS, de la directrice de la Banque de France, du directeur des Finances publiques et du directeur de la DIRECCTE.

Le Préfet a tout d'abord fait un point sur la **situation COVID dans les Vosges** : il note une amélioration de la situation (« une des meilleures de France ») avec un taux d'incidence de 60 pour 100 000 hab. pour un seuil d'alerte de 50. Il appelle à cependant rester vigilant. Il explique cette « bonne situation » grâce à un haut niveau de vaccination : 80 % des Vosgiens ont reçu au moins une première injection, 74 % ont reçu les deux injections. En tenant compte uniquement des personnes en âge d'être vaccinées (plus de 12 ans), le taux de primo-vaccinés monte à 90 %. Enfin, il évoque les objectifs concernant la vaccination : il ne s'agit pas de convaincre les réticents mais d'aller chercher les plus éloignés de la vaccination et qui la souhaiteraient, quitte à aller chez eux.

Les organisations syndicales étaient ensuite invitées à **donner leur point de vue**. Toutes ont rappelé qu'elles étaient favorables à la vaccination mais ont soulevé le problème que pose le pass sanitaire dans la vérification qu'il impose et les divisions qu'il crée. Sur ces questions la FSU a insisté sur le fait que le pass sanitaire ne s'applique pas dans l'Éducation Nationale mais que pour les sorties, il est parfois difficile de s'y retrouver, d'autant que certaines collectivités font du zèle en demandant le pass là où il n'est pas obligatoire. Nous demandons également qu'un protocole clair et stabilisé soit mis en place dans les établissements et que l'on s'y tienne ! L'Éducation Nationale a le record d'avoir produit 31 protocoles différents en 2 ans ! Comment s'y retrouver, et plus encore se les approprier, quand ils arrivent parfois la veille pour une application dès le lendemain. La FSU ne peut souscrire à l'idée du ministre Blanquer d'une « rentrée normale » : les élèves ont connu une scolarité difficile ces deux dernières années, certains peinent à se concentrer, à se mettre au travail ou connaissent des lenteurs. On ne peut pas faire comme si d'un claquement de doigts tout était redevenu normal.

Le Préfet prend bonne note des remarques faites par la FSU et indique qu'eux aussi s'y perdent parfois dans les protocoles et qu'il y a bien un besoin de clarification. Il estime, après avoir entendu les organisations syndicales, que le problème n'est pas le pass en lui-même mais le principe du pass et comprend l'attachement aux libertés. Il espère que la date du 15 novembre sera celle de la fin de l'application du pass sanitaire, signe que la situation se sera améliorée sur la durée.

Le deuxième temps des échanges porte sur la **situation de l'emploi dans les Vosges**. Il évoque les « bonnes perspectives de reprise pour la fin 2021 » avec une prévision de croissance du PIB de 5 à 6 %. Il présente également les difficultés d'approvisionnement en matières premières pour plusieurs secteurs industriels avec une forte hausse des coûts (du bois notamment) et les difficultés de recrutement dans de nombreux secteurs (en plus de ceux qui étaient déjà en tension comme l'hôtellerie-restauration et le BTP). Pour le responsable des Finances publiques, l'explosion de l'inflation que l'on connaît actuellement devrait connaître un retour « à la normale » en 2022-2023 ! Plusieurs organisations syndicales font remarquer qu'une hausse des prix continue pendant encore un ou deux ans risque de devenir insupportable pour bon nombre de ménages et que certains d'entre eux ne peuvent déjà plus l'absorber. La DIRECCTE précise qu'environ 2 000 jeunes dans le département sont dans une situation de précarité sociale et professionnelle et suivis à ce titre par le programme « Garantie jeunes ». L'apprentissage a progressé dans le département (2 779 contre 2 146 l'an dernier) grâce aux aides octroyées aux employeurs (5 000 euros pour un jeune de moins de 18 ans ; 8 000 euros pour un jeune de plus de 18 ans). La FSU a alerté la préfecture sur la situation de l'emploi public attaqué depuis une vingtaine d'années : contractualisation accélérée (même dans le premier degré de l'EN, ce qui n'arrivait jamais) avec parfois des conditions de diplômés « au rabais » au détriment des postes de fonctionnaires justifiant un niveau de diplôme et un concours, détournement des emplois de « service civique » pour pallier les manques d'effectifs dans les administrations alors qu'il ne peuvent pas suppléer un emploi déjà existant, gel du point d'indice des fonctionnaires depuis 11 ans avec des pertes substantielles malgré les pseudo revalorisations ce qui entraîne un fort sentiment de déclassement, une perte de pouvoir d'achat et la démotivation des jeunes fonctionnaires souvent laissés en attente et passant désormais après les personnels contractuels. Enfin, la réforme de l'Assurance Chômage dans un contexte où les salariés ont été durement touchés par la crise ne peut que susciter un mécontentement unanime.

Pour la FSU 88, Nicolas THOMAS

Directeur de la Publication : **Norbert GILET**
FSU Vosges 6 Maison des associations Rue du général Haxo 88000 EPINAL
Tel: 03 29 35 40 98

E-mail : fsu88@fsu.fr Site FSU Vosges : <http://sd88.fsu.fr>

Trimestriel - Abonnement : 4€ - Prix au Numéro: 1€ - Imprimé par nos soins

N° ISSN : 1259-2501 - N° CPPAP : 1021 S 07553 - Dépôt légal : 3ème trimestre

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques des syndicats de la FSU du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à celle-ci.